



COMPTE RENDU

CSE ordinaire du 23 juillet 2026 en TEAMS

Présence de M. Godenne, M. Decomble et pour la partie réclamation M. Damiani.

Point sur les ASC

Il n'y a pas eu de commission des dons ou autres activités pour la commission ASC durant le mois de juillet.

Délégation d'enquête

Il y a un regret de la délégation d'enquête sur le fait que la prochaine séance de travail est en octobre 2026 et que les agents des agences d'Evreux attendent toujours un retour.

CR de la CSSCT du 10 juillet 2026

CSSCT extra pour l'agence de Fécamp : Les agents ont fait remonter des dysfonctionnements dont certains seront traités par le cabinet de psychologues ACCA. Une chef d'agence a été nommée en mission et sera présente au 1er août. La **CGT** est intervenue pour demander un renfort sur l'agence de Fécamp car les congés et les maladies font que l'ELD est au minimum pour gérer le quotidien. Le plan d'action en cours se développe sur le temps long et il y a peu d'action à mettre en place immédiatement. Le coût de ce cabinet a été demandé et nous sera communiqué. Le calendrier des actions nous a été fourni ainsi que la proposition d'accompagnement du cabinet ACCA. Un accompagnement RH fait aussi partie des actions futures.

Point fortes chaleurs : la **CGT** a demandé un état des lieux des agences sans climatisation qui ont fait remonter des demandes de travaux type stores, filtres occultants... le point sera développé en septembre quand nous ferons le bilan de la canicule. Un mail a été envoyé par la direction aux bailleurs pour aménager leurs locaux avec des volets ou des climatisations mais cela reste un vœu pieux. La direction a rappelé le mail qu'elle avait diffusé dès le mois d'avril pour demander aux agences leurs besoins en termes de prévention de la chaleur. Ce mail n'avait pas suscité de nombreuses réponses.

Infos RH

Dossier GAP et dossier OSIRIS : les deux systèmes cohabitent actuellement. Les historiques des entretiens ont disparu. SIRHUS remontent à 2018 mais pas avant. Le reste des entretiens est donc « écrasé ». Mon dossier GAP étant amené à disparaître, de ce fait les historiques de rémunération vont-ils disparaître aussi ? la direction ne connaît pas Oracle et n'en sait pas plus.

La proratisation du temps de travail par rapport au portefeuille intensif (et le nombre de demandeurs d'emploi) ne se fait pas sur le nombre de demandeur par portefeuille mais sur la globalité de l'activité nous indique la direction. Elle précise que d'après leur enquête (qui date un peu) la charge/ressource pour un agent à 80% est à peu près respectée mais que c'est plus difficile pour les agents à 90%. La direction n'indique pas comment le travail et la charge sont proratisés...

L'état des lieux de tous les sites extérieurs ou les agents France Travail occupent des activités est en cours et presque finalisé. Cependant, l'état des lieux en termes de sécurité (accueil sécurité, personne ressource sur le lieu, procédure d'évacuation...) n'est pas terminé. La **CGT** avait été dans les premiers à rappeler à la direction le code du travail sur les lieux de travail externes au réseau. Nous suivons le sujet.

Les actions dans le cadre du pilote LinkedIn sont complètement arrêtées à la suite de la décision du CA national de France Travail. Les agents concernés ont

été prévenus par mail. Le projet d'un nouveau scénario est sur le bureau de la DG.

Le service juridique de France Travail Normandie serait déplacé à la DG. La direction Normandie n'a pas d'information sur ce sujet et n'a pas été prévenue.

Une campagne de nouveaux contrats de professionnalisation GDD devrait être remise en place en septembre : en premier lieu récupérer les besoins, créer une session de 12 stagiaires puis réaliser le recrutement pour un début en janvier 2027. La **CGT** a fait préciser que les personnes retenues étaient bien de futurs salariés une fois la formation terminée si les deux parties en sont d'accord. La réponse a été oui.

Réclamations des élus CGT

- **La DG vous a-t-elle communiqué les résultats de l'enquête sur les MSA auprès des DE (Cf réclamations des mois précédents) ?**

Réponse de juillet 2026 : toujours pas de réponse à ce jour de la DG.

- **Le jeudi 25 juin un webinar a été organisé sur le sujet de l'avenant numéro 2 de la CAC 25 (la rupture conventionnelle individuelle).**
 - **Pourriez vous faire cesser les webinaires en dehors des horaires OATT ?**
 - **Dans certaine agence, tous les agents ont dû assister au webinar, laissant souvent les agents placement et entreprise dans l'incompréhension. La CGT demande que les webinaires règlementaires soient adaptés aux conseillers de chaque dominante.**

Réponses de la direction : les webinaires de la DG ne sont pas à la main de la direction régionale notamment en ce qui concerne les horaires.

La direction a bien fait remonter à la DG le mécontentement des agents sur ce webinar.

- **Formation CAC 25 avenant numéro 2 :**
 - **Le déploiement des formations indemnisation durant les congés met en difficultés de nombreux sites qui ne peuvent pas libérer des conseillers. La CGT demande à ce que de telle formation soit faite en dehors des congés estivaux.**

Réponse de la direction : le déploiement de la formation CAC 25 est prévu de juillet à octobre 2026. Les RM sont formés en premier puis agents par agents. La **CGT** a insisté sur le fait que c'est un souci sur les petites équipes GDD sur la période d'été avec le manque d'effectif. Pas de réaction particulière des intervenants direction.

- **La CGT demande que les conseillers placement et entreprise bénéficient d'une formation adaptée et non d'un e-learning.**

Réponse de la direction : c'est le programme de la CPNF, la région n'a pas la main sur ce sujet. L'approfondissement sur cette réforme retombe donc sur les RM agence par agence. Si le sujet est porté par plusieurs agences, il pourrait être mis en place quelque chose en région. Mais les ELD devront pousser ce sujet.

- **La CGT demande un déploiement du nombre de place de formation sur le thème « sanction » plus important sur chaque pôle de formation car des agents de Rouen doivent se déplacer à Evreux.**

Réponse de la direction : 20 sessions sont prévues en 2026 et 2027. Pour le moment 9 sont complètes à Rouen et une à Evreux. En complément seront organisés une session à Caen et 2 à Rouen. La **CGT** a alerté sur les risques routiers des agents allant de Rouen à Evreux ou de Caen à Rouen...

- **La direction a envoyé à toute la région un mail avec une formation en e-learning sur les violences conjugales. La CGT demande que le même mail soit envoyé à tous concernant les agissements sexistes et sexuels en entreprise.**

Réponse de la direction : la proposition sera faite à Mme Hurni pour un mail qui pousserait les outils en région sur les agissements sexistes et sexuels au travail, notamment l'atelier avec les deux référentes Mme Verdonck et Mme Mennerun. La direction indique que le webinar sur les violences conjugales aborde aussi les agissements sexistes et sexuels au travail.

La **CGT** défend en priorité les actions en entreprise avant de s'occuper de ce qui se passe à l'extérieur. Les commissions de discipline à France Travail au niveau national augmentent sur le sujet des comportements inadaptés. Dans nos sites et services, il y a donc bien des actions à entreprendre plutôt que de la communication.

- **Les élus CGT demandent ou en sont les négociations concernant le parking de l'agence de Dieppe ?**

Réponse de la direction : la dernière réunion qui a eu lieu en juillet n'a pas confirmé l'expropriation de France Travail pour le moment, les agents ont été mis au courant. La **CGT** en déduit qu'un abris vélo ou autres engins n'est donc toujours pas d'actualité.

- **Les élus CGT demandent à nouveau à combien se monte la facture d'ACCA en 2025 sachant que le cout pour Maromme était annoncé à 30850 HT et qu'ils ont travaillés notamment à Dieppe et Honfleur. ACCA réalise aussi des coaching ELD ou individuel.**

Réponse de la direction : le cout pour 2025 est de 26112 euros. La **CGT** est étonnée que cette somme soit si faible à la vue du nombre d'intervention du cabinet de psychologie ACCA. La direction indique qu'il y a un montant engagé puis un montant réel. ACCA ne représente que 10% du budget globale de 300 000 euros de la direction sur ce sujet. La **CGT** ainsi que la CSSCT aimeraient avoir un document global indiquant le nombre d'intervention collective, individuelle de ce prestataire sur la région et leur cout.

- **Les élus CGT demandent combien d'enquête internes ont été menées par la direction en 2024, 2025 et les 6 premiers mois de l'année de 2026 et par qui ?**

Réponse de la direction :

- 2024 : 3 enquêtes internes
- 2025 : 2 enquêtes interne dont une menée par l'avocat Maitre Olivier
- 2026 : deux enquêtes internes dont une menée par Maitre Olivier.

**Prochain CSE ordinaire le 27 aout :
N'hésitez pas à interpeler la CGT pour toute
remarque et question.**



Questions diverses

La **CGT** est intervenue à la suite d'une fiche de signalement générée par le refus de France Travail de faire patienter les privés d'emploi avec leur trottinette à l'intérieur des locaux. Nous avons été en prévention sur ce sujet car la **CGT** avait alerté sur le fait que ce type de décision sans en avertir le public allait être problématique pour les agents à l'accueil. La direction ne réagit pas.

La **CGT** demande qu'elle décision a pris la direction après l'alerte qu'elle a portée sur le courrier reçu par les bénéficiaires du RSA inscrits automatiquement. Ce courrier indique que la personne doit contacter les services de France Travail mais le numéro indiqué est celui de l'équipe entreprise ? Pour le moment, la direction n'a pas de réponse à ce sujet.